



Policy Brief

NUMBER 1, 2015

Aperçu

Après trois décennies de tâtonnements, la politique d'innovation prend enfin son essor en Afrique. L'Union africaine a récemment mis au point la « Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA-2024) », qui vient s'ajouter aux efforts de chaque pays membre de maîtriser les politiques STI. Les représentants de 11 pays d'Afrique orientale et australe, de deux communautés de développement régional (SADC et COMESA), du NEPAD et de la Commission de l'Union africaine se sont réunis à l'occasion du programme de formation « Conception et Evaluation des Politiques d'Innovation pour l'Afrique » (DEIP-Afrique) qui s'est tenu au Kenya, du 6 au 10 Octobre 2014. Cet événement unique a permis d'offrir une plate-forme pour identifier les défis communs de mise en œuvre des politiques STI au sein d'un groupe de pays très hétérogènes.

Rapport rédigé par Michiko Iizuka, Philippe Mawoko et Fred Gault.

© Université des Nations Unies 2015
ISBN 978-92-808-5003-1 sous licence
Creative Commons Attribution - Pas
d'Utilisation Commerciale - Partage
dans les Mêmes Conditions 2.5
Générique (CC BY-NC-SA 2.5)

Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement l'opinion de l'Université des Nations Unies.

Innovation pour le développement en Afrique orientale et australe : Défis pour la promotion des politiques STI

LA POLITIQUE D'INNOVATION EST AUJOURD'HUI en plein essor dans de nombreux pays d'Afrique. L'innovation est considérée comme une solution viable aux défis économiques et sociaux qui se posent à l'Afrique et il convient de mettre en place une politique efficace pour la promotion de l'innovation. C'est dans ce contexte que l'Union africaine a publié la « Stratégie pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique 2024 (STISA-2024) », afin de fournir un cadre de discussion et d'encourager le débat sur les stratégies d'innovation dans les Etats membres.

A cet effet, l'UNU-MERIT et deux organisations partenaires spécialisées ont organisé du 6 au 10 Octobre 2014 un programme de formation à Nairobi, au Kenya, sous les auspices de la Commission de l'Union africaine (CUA) - l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI) et l'Institut de l'Université PanAfricaine des sciences de base, de la technologie et de l'innovation (PAUISTI).

Le programme de formation « Conception et Evaluation des Politiques d'Innovation pour l'Afrique » (DEIP-Afrique) a été suivi par des représentants de la CUA, de 11 pays d'Afrique australe et orientale, du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), et de deux institutions régionales: la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). L'Ethiopie, bien que ne faisant pas partie de ces deux régions, était également représentée.

Cette note d'orientation politique examine les défis communs qui se posent aux pays participants afin d'informer les chercheurs et les décideurs politiques sur les futurs domaines de recherche qui permettront de favoriser les politiques de la science, la technologie et l'innovation (STI) en Afrique.

Ce rapport comprend trois parties : un bref historique des politiques STI en Afrique, les caractéristiques diverses et communes des politiques STI dans les 11 pays participants, ainsi que les défis et les domaines potentiels de recherche.

1. Bref historique des politiques STI en Afrique au cours des trois dernières décennies

De nombreuses tentatives visant à augmenter les activités en matière de STI et à favoriser la transformation socio-économique de l'Afrique ont été initiées. Le Plan d'action de Lagos de 1980 pour le développement économique peut être cité comme l'un des projets qui ont élaboré les rôles que pourraient jouer les STI dans la résolu-





tion de problèmes, notamment le déficit énergétique, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, les mal-

national et régional; la revitalisation des universités africaines; et l'adoption en 2007 à Maputo, au cours de la pre-

«Le programme de formation DEIP-Afrique, organisé conjointement par l'UNU-MERIT et la CUA, est bien en ligne avec les objectifs de la STISA-2024.»

À propos des auteurs

Dr. Michiko Iizuka est chercheuse à l'institut UNU-MERIT. Elle a été la coordinatrice du programme Conception et Evaluation des Politiques d'Innovation (DEIP) depuis 2013. Son aire de recherche couvre les questions relatives aux systèmes d'innovation, à la politique d'innovation et à l'utilisation des ressources naturelles pour le développement durable dans les pays en voie de développement. Elle est également chercheuse associée auprès de l'unité de recherche en sciences politiques (SPRU) de l'Université du Sussex au Royaume-Uni.

Dr. Philippe Mawoko est le Directeur de l'Observatoire africain de la Science, la Technologie et l'Innovation (OASTI) au sein de la Commission de l'Union africaine. Au NEPAD, Dr. Mawoko a également coordonné l'Initiative de science, technologie et indicateurs d'innovation pour l'Afrique (ASTII).

Prof. Dr. Fred Gault est Professeur à l'institut UNU-MERIT, Professeur Extraordinaire à l'Université de technologie de Tshwane (TUT) en Afrique du Sud, et membre de l'Institut pour la recherche économique TUT sur l'innovation (IERI). Il est Président de la commission consultative du Centre pour la science, la technologie les indicateurs d'innovation (CeSTII) au sein du Conseil de recherches en sciences humaines en Afrique du Sud.

adies et le manque d'eau ainsi que pour stimuler la productivité industrielle. L'objectif des pays africains d'investir au moins 1% de leur PIB dans la Recherche et le Développement provient de ce même Plan d'action de Lagos. Des décisions prises ultérieurement ont souligné l'importance d'investir dans la S-T; on peut également citer la Déclaration de Kilimandjaro de 1987, la Déclaration de Khartoum de 1988 et la Déclaration d'Abuja de 1989. L'attention portée à la S-T s'est concentrée sur l'enseignement supérieur ainsi que sur la Recherche et le Développement, et a eu pour effet une croissance des réseaux de recherche. L'innovation («I») a moins profité de cette attention jusqu'à récemment.

Les activités actuelles en matière de STI au niveau continental ont été influencées par le Plan d'action consolidé pour les sciences et la technologie (CPA), approuvé en 2005 par le Conseil ministériel africain sur la science et la technologie (AMCOST) et adopté en 2007 par les chefs d'Etat et de gouvernement. Le CPA s'est développé à la suite d'une série de consultations régionales sur les besoins des communautés STI en Afrique. Ce plan était constitué de trois piliers étroitement liés entre eux : le renforcement des capacités, la production de la connaissance et l'innovation technologique. Au cours d'une période de mise en œuvre de sept ans, ces trois piliers ont renforcé l'exécution des programmes phares de R-D et de ceux liés à l'amélioration des conditions autour des politiques STI.

La déclaration de l'Union africaine définissant l'année 2007 comme l'«Année de l'innovation scientifique en Afrique» a stimulé plusieurs développements dans les domaines STI. On peut citer notamment : la remise de l'accent sur l'investissement de 1% du PIB dans la R-D jusqu'en 2010; la création de centres d'excellence S-T au niveau

mière réunion intergouvernementale sur les indicateurs STI, des manuels de Frascati et d'Oslo. Au même moment fut lancée l'Initiative africaine sur les indicateurs de la science, la technologie et l'innovation (IAISTI). Les résultats de deux enquêtes ont été publiés dans les Perspectives de l'Innovation Africaine, respectivement en 2010 et en 2014. Toujours en 2007, l'Assemblée de l'Union africaine a indiqué la nécessité d'établir un Observatoire africain des STI, qui a effectivement vu le jour en 2013 sous la forme de Comité Technique Spécialisé de l'UA ayant pour mission le développement d'indicateurs STI et de centre d'analyse des politiques.

Après avoir passé en revue les sept années de réalisation du Plan consolidé d'action, l'Union africaine a élaboré une nouvelle stratégie, la « Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA-2024) », qu'elle a adoptée par la suite en juillet 2014. La STISA-2024 a été conçue pour offrir un environnement propice aux STI afin de leur permettre d'agir comme moteur de développement et de répondre en même temps aux défis économiques et sociaux dans le contexte plus large de l'Agenda de l'UA 2063. La différence entre la STISA-2024 et la CPA est que la STISA-2024 a, dès le départ, établi un dispositif d'observation et d'évaluation de mise en œuvre des politiques STI au niveau continental et régional.

Le programme de formation DEIP-Afrique, organisé conjointement par l'UNU-MERIT et la CUA, est bien en ligne avec les objectifs de la STISA-2024. Cette formation permettra de renforcer les capacités de conception et d'évaluation des politiques d'innovation, aidant ainsi la STISA-2024 et les politiques STI à répondre efficacement à leurs objectifs de développement.



2. Profils communs et diversifiés des 11 pays participants

Les pays participants d'Afrique australe et orientale sont de nature diverse. Les statistiques les plus récentes indiquent que leur PIB en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) par habitant varie de 16 652 USD sur l'île Maurice à 746 USD au Burundi. L'âge médian de la population varie entre 33,3 ans sur l'île Maurice et environ la moitié, 15,5 ans, en Ouganda. La taille de la population diffère également, de l'Éthiopie (94 millions d'habitants) à l'île Maurice (1,2 millions d'habitants), tandis que la taille de l'économie en termes de PIB PPA varie de l'Éthiopie (123,337 millions USD) au Burundi (7582 USD).

termes d'économie (43% du PIB en Ouganda) et d'emploi (90% des emplois en Tanzanie).

Le tableau 2 indique l'état actuel des politiques STI dans les pays participants sur la base des informations obtenues dans chaque pays. Il est intéressant de noter que tous les pays ont établi des Visions de Développement (avec des années cibles qui varient). Ces visions portent sur des questions générales comme la réduction de la pauvreté, la création de l'emploi, la sécurité alimentaire, la protection sociale (égalité des revenus, santé publique, éducation), la transformation structurelle et le développement industriel, l'information et les technologies de la communication (TIC)

Tableau 1 : caractéristiques générales des 11 pays participants

Pays	PIB (PPA)		Population million	Age médian	% de valeur ajoutée PIB			Emploi (% de l'emploi total)			Chômage (%)	Secteur informel (%)	
	million	Par tête d'habitant			Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industry	Services		Emploi total	PIB total
Botswana	30.673	15.176	2,0	22,0	2,5	36,9	60,6	29,9	15,2	54,9	17,8	3,0	s/o
Burundi	7.582	746	10,2	17,7	40,6	16,9	42,5	92,2	2,2	5,6	7,7	s/o	s/o
Ethiopie	123.337	1.311	94,1	17,5	48,6	10,4	41,0	79,3	6,6	13,0	3,0	50,6	38,6
Kenya	97.249	2.193	44,4	18,5	29,9	17,4	52,7	61,1	6,7	32,2	9,2	77,0	25,0
Malawi	12.353	755	16,4	16,9	30,1	19,3	50,6	s/o	s/o	s/o	7,6	s/o	s/o
Île Maurice	21.586	16.652	1,2	33,3	3,3	23,1	73,7	7,8	27,6	64,7	7,9	9,3	s/o
Namibie	21.597	9.377	2,3	20,3	7,1	29,6	63,3	27,4	13,8	58,7	27,4	43,9	s/o
Rwanda	16.552	1.406	11,8	17,8	33,3	14,7	52,0	78,8	3,8	16,6	0,6	s/o	s/o
Tanzanie	82.163	1.718	49,3	17,4	27,0	25,2	47,8	76,5	4,3	19,2	12,0	90,0	40,0
Ouganda	51.300	1.365	37,6	15,5	25,0	28,7	46,2	65,6	6,0	28,4	4,2	59,8	43,0
Zimbabwe	23.289	1.646	14,1	18,5	12,4	31,3	56,3	66,0	10,0	24,0	10,7	84,0	s/o

Au niveau de la structure économique, une tendance intéressante peut être observée. Dans tous les pays à l'exception de l'Éthiopie, le secteur des services représente la plus grande proportion du PIB. Cette image diffère légèrement lorsque l'on regarde la structure de l'emploi, où une majorité des pays (7 sur 11) offrent la plus grande partie des emplois dans le secteur agricole; dans les autres pays la plus forte proportion de l'emploi se trouve dans le secteur des services. Les taux de chômage varient également considérablement par pays, de 0,6% au Rwanda à 27,4% en Namibie. Ceci est en partie dû aux différences de définition du terme chômage selon le pays.

Une caractéristique frappante est l'importance du secteur informel dans ces pays. Bien qu'il soit très difficile de mesurer « le secteur informel » avec précision et avec des statistiques à l'appui, sa présence est prononcée à la fois en

et la durabilité de l'environnement, avec une part intégrale accordée aux plans et politiques STI. Pour réaliser leurs visions respectives, ces pays appliquent des politiques STI différentes. Par exemple, la vision de l'Éthiopie est très orientée vers la promotion et la croissance des exportations, tandis que l'île Maurice privilégie la croissance verte et la Tanzanie l'amélioration de la productivité.

Près de la moitié des pays - à savoir le Botswana, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, la Namibie et la Tanzanie - menaient déjà des politiques S-T dans les années 1990. Dans certains pays, comme le Kenya et la Tanzanie, les politiques S-T remontent respectivement aux années 1970 et 1980. Les politiques STI, en revanche, ont été introduites dans les années 2000 dans tous les pays excepté au Malawi, qui n'a révisé sa politique S-T qu'en 2002.

En se basant sur l'information

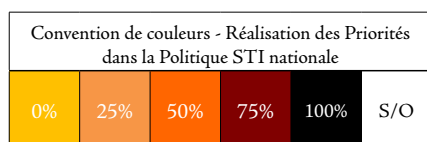
Pour références, veuillez consulter : <http://www.merit.unu.edu/deipafrika>

Tableau 2 : Les Politiques STI dans les 11 pays participants

disponible, il est possible de dire que l'accent sur le « I » d'innovation, est une tendance récente dans ces pays.

ci-dessus, les « S et T » sont plus avancés que le « I » en ce qui concerne le renforcement des liens avec le secteur privé

Pays	Vision de Développement	Politiques ST	Politiques STI	Politiques STI Objectifs & Priorités *						Responsable des Politiques STI
				Capacité de Recherche	Ressources Humaines	Réseaux de Chercheurs	TIC	Capacité Institutionnelle	Liens avec le secteur privé	
Botswana	Vision 2016 (ébauchée en 1997)	Politique Science et Technologie (1998)	Politique nationale pour la recherche, la science, la technologie et l'innovation (2011)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Ministère de l'Infrastructure, la Science et la Technologie
Burundi	Vision 2025 (adoptée en 2010)	-	Politique nationale pour la recherche scientifique et l'innovation technologique (2011)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique met couramment en place la Commission nationale pour la science, la technologie et l'innovation
Ethiopie	Vision 2025 (annoncée en 2011)	Politique Nationale Science et Technologie (1993)	Politique nationale pour la science, la technologie et l'innovation (2012)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Le Conseil national pour la science, la technologie et l'innovation et le Ministère de la science et de la technologie
Kenya	Vision 2030 (lancée en 2008)	Acte Cap 250 sur la science et la technologie (1977)	Acte sur la Science, la Technologie et l'Innovation (2013), Politique nationale provisoire pour la science, la technologie et l'innovation (2012)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Presidential Advisory; Parliamentary Committee on Education, Research and Technology; National Commission on Science, Technology and Innovation; Ministry of Education, Science and Technology
Malawi	Vision 2020 (lancée en 1998)	Acte Science et Technologie (2003), Politique Nationale Science et Technologie (1991, révisée en 2002)	-	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	National Commission for Science and Technology (under Ministry of Education, Science and Technology)
Ile Maurice	Vision 2020 (annoncée en 2008)	-	Politique nationale provisoire et stratégie pour la science, la technologie et l'innovation (2014-2025)	**						Conseil de recherche et Ministère de l'Education tertiaire, la science, la recherche et la technologie en Ile Maurice
Namibie	Vision 2030 (adoptée en 2004)	Politique Science et Technologie (1999)	Programme national pour la recherche, la science, la technologie et l'innovation (NPRSTI - d'une durée de trois ans), Politique provisoire d'un programme-cadre pour l'innovation (2011)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Commission nationale pour la recherche, la science et la technologie
Rwanda	Vision 2020 (enjeux révisés, vision adoptée en 2012)	-	Politique nationale pour la science, la technologie et l'innovation (2006), révisé en octobre 2014 (encore soumis à l'accord du gouvernement)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Ministère de l'éducation
Tanzanie	Vision 2025 (appliquée depuis 2000)	Cadre de Politique Nationale Science et Technologie (1985), revision de la Politique Nationale Science et Technologie (1996)	La réforme politique sur la science, la technologie et l'innovation en Tanzanie (2008 - 2013) a donné lieu à un examen de la politique nationale sur la science et la technologie; la révocation de l'Acte COSTECH (2000) a conduit à l'adoption d'un nouvel Acte (2013); mise en application attendue pour 2015	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Ministère de la Communication, de la Science et la Technologie
Ouganda	Vision 2040 (lancée en 2013)	-	Politique nationale pour la science, la technologie et l'innovation (2009)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Conseil national ougandais pour la science et la technologie (opérant sous le Ministère des Finances, du Plan et du Développement économique)
Zimbabwe	Vision 2020 (fin des années 1980)	Politique Science et Technologie (2002)	Politique pour la science, la technologie et l'innovation (2002)	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Ministère chargé du Développement de la Science et de la Technologie



Pour références, veuillez consulter : <http://www.merit.unu.edu/deipafrika>

Les objectifs et les priorités des politiques STI dans ces pays concernent des domaines communs tels que la recherche et le développement des capacités, le développement des ressources humaines, la création de réseaux de chercheurs, le développement des TIC et des infrastructures, le renforcement des capacités institutionnelles et le renforcement des liens avec le secteur privé. Si l'on examine le degré de réalisation dans chaque pays des domaines prioritaires mentionnés

et le développement de réseaux de chercheurs. Ceci reflète le fait que la composante « I » a été ajoutée plus tard et que les principaux acteurs de la mise en œuvre des politiques STI sont des ministères S-T ou de l'enseignement supérieur (dont les priorités habituelles incluent le renforcement de la recherche et de l'enseignement supérieur par-dessus les liens avec le secteur privé). Il convient de noter que le degré de progrès indiqué dans le tableau se réfère unique-



ment au plan du pays (*). Par conséquent, ces évaluations ne peuvent et ne doivent pas être utilisées pour comparer les pays entre eux. Néanmoins, ces résultats font ressortir certaines tendances et, sur la base de ce qui précède, il semble qu'il conviendra d'engager plus d'efforts pour renforcer les éléments de liaison systémique nécessaires à l'amélioration des performances d'innovation. Outre les priorités indiquées dans le tableau, plusieurs pays mettent l'accent sur des priorités différentes, reflétant leurs visions ainsi que leurs politiques propres en matière de STI. Ainsi, la Namibie

sur la recherche formelle dans les universités ou dans les instituts publics de recherche. Ainsi, le secteur privé n'est partie prenante active des politiques STI que dans peu de pays. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le secteur privé est constitué de grandes mais aussi de petites et moyennes entreprises, qui investissent plus dans la R-D que le secteur public. En général, il y a un nombre plus élevé d'entreprises qui font de l'innovation sans faire de R-D. Ceci suggère que le secteur privé joue un rôle essentiel non seulement pour réaliser l'objectif de consacrer 1% du PIB à la

«Les politiques STI couvrent de nombreux domaines du secteur public, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le transport, et répondent à des besoins à la fois économiques et sociaux.»

et le Rwanda accordent la priorité aux infrastructures de recherche telles que des laboratoires pour soutenir la recherche universitaire, tandis que l'Éthiopie souligne l'importance d'avoir une infrastructure nationale de qualité (c'est à dire, répondant aux normes internationales). Le Kenya en revanche, privilégie le financement de la R-D.

Sur la base des observations énoncées ci-dessus sur le statut des politiques STI, la section suivante explore les domaines de recherche nécessaires pour améliorer l'efficacité des STI, en relation avec difficultés rencontrées dans les différents pays.

3. Défis et domaines de recherche potentiels

(1) Défis systémiques

Politiques STI et faiblesse des liens entre les acteurs

D'une manière générale, on constate une faible présence de liens au sein des systèmes d'innovation (formés par les organisations, les entreprises, la société civile et le gouvernement, etc.) Cet état de fait limite le processus d'innovation et peut être imputé à un manque de confiance ou de coordination des politiques entre les ministères. De nombreux pays, même après avoir ajouté le «I» pour désigner l'innovation dans les politiques STI, continuent à axer leurs priorités

R-D, mais aussi pour améliorer la capacité d'innovation indépendamment du niveau de dépenses en R-D.

D'autre part, ce faible lien ne se limite pas aux partenariats «public-privé» et «secteur académique-privé (université-industrie)» mais s'observe également au niveau des partenariats «public-public» (entre les ministères) et «secteur académique-public».

Il paraît donc nécessaire de consacrer de plus amples recherches sur la façon de renforcer les liens entre la création, la diffusion et l'application des connaissances dans le contexte africain.

La gouvernance de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'expérimentation des politiques

Les politiques STI sont considérées comme un moyen important pour mettre les visions en pratique. Les politiques STI couvrent de nombreux domaines du secteur public, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le transport, et répondent à des besoins aussi bien économiques que sociaux. Une structure de gouvernance des politiques STI permettant une prise de décision flexible et rapide, suivie d'une mise en œuvre et d'un suivi efficaces, est essentielle pour réaliser les objectifs de développement; il existe cependant très peu d'exemples fonctionnels dans la



région. En outre, compte tenu à la fois des risques externes (tels que le commerce international et les régimes de change) et des risques internes (notamment l'instabilité politique) rencontrés par les institutions, il est important que celles-ci bénéficient d'un degré d'autonomie politique et de flexibilité dans l'expérimentation de politiques leur permettant de réagir rapidement à des changements imprévus.

Cohérence des politiques aux niveaux régional et national

Un défi majeur consiste à assurer la cohérence des politiques STI aux niveaux national, régional et continental. La STISA-2024 est la stratégie convenue et adoptée au niveau continental; en même temps chaque Communauté Economique Régionale (CER) et chaque pays suivent leur propre vision de développement selon un calendrier distinct reflétant les réalités de chaque environnement politique. Le maintien de la cohérence et de la fonction des politiques aux différents niveaux con-

permettant la participation des parties prenantes dans le processus de mise en place des politiques prend du temps, mais peut en renforcer l'impact au moment de leur mise en œuvre. En outre, l'établissement d'objectifs politiques raisonnables / réalisables requiert l'existence de données solides alliées dès le départ avec un système fiable de suivi et d'évaluation.

(2) Les défis sectoriels

Un vaste secteur informel

Le secteur informel joue un rôle prédominant aux niveaux de l'économie (contribuant 25% à 43% du PIB dans toute la région) et de l'emploi dans ces pays (représentant 3% à 90% des emplois) (voir le tableau 1).

Étant donné la faible présence du secteur privé dans les systèmes d'innovation et les taux de chômage élevés, le secteur informel a beaucoup à offrir en tant que source d'innovation, non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour l'amélioration de la qualité de vie.

«...trop de place est accordée à la contribution académique et trop peu d'attention est portée à la commercialisation de la connaissance créée ou à la manière dont la recherche peut répondre aux besoins de la société...»

stitue une tâche importante mais difficile, qui nécessite des approches à la fois ascendantes (dites « bottom-up ») et descendantes (dites « top-down ») d'une politique d'apprentissage itérative, où le suivi avec des données solides à l'appui devient essentiel.

Assurer la continuité, la responsabilité et la transparence politique

Les processus politiques viennent souvent perturber les processus de mise en application des politiques. Par conséquent l'un des défis consiste à créer des institutions qui puissent poursuivre les efforts politiques tout en rectifiant les erreurs et en retenant les leçons découlant de la pratique, l'utilisation et l'interaction. Il est tout aussi important de garantir la légitimité politique de ces institutions. La création de mécanismes

Certains pays ont fait des tentatives pour « formaliser » le secteur informel (le Kenya, par exemple) tandis que d'autres ont adopté une approche plus progressive pour intégrer ce secteur. Compte tenu de l'impact économique et social potentiel, une étude du secteur informel (utilisant des définitions similaires à travers l'Afrique) permettrait de clarifier son rôle en tant que partie intégrale des systèmes d'innovation.

Large secteur des services, secteur des services TIC et transformation structurelle

Au sein de l'économie formelle, le secteur des services est dans la plupart de ces pays non seulement le secteur dominant mais aussi celui qui connaît la croissance la plus rapide en termes de contribution au PIB (voir tableau 1). Quoique la



définition du secteur des services puisse varier d'un pays à l'autre, le commerce, les services TIC et le secteur public y occupent des places principales. Parmi les facteurs les plus importants pour assurer l'émergence de nouveaux services de création, de logiciels, d'entreprises et de services financiers, il faut citer la mise en place d'infrastructures TIC. Son potentiel de croissance est également visible, comme l'exemple de M-PESA au Kenya le démontre. Néanmoins, la grande proportion de l'emploi dans le secteur de l'agriculture reste en grand contraste avec la prédominance du secteur des services dans le PIB. On constate aussi une absence marquée d'autres secteurs industriels (à l'exclusion des mines). Ceci suggère qu'une transformation structurelle, menée par le secteur des services liés aux TIC, est en train de s'opérer en Afrique.

(3) *Les défis de l'enseignement supérieur à plus grande échelle, améliorer la qualité et satisfaire aux besoins du secteur productif*

Les universités jouent un rôle important dans les systèmes d'innovation en formant la jeune génération et en fournissant des ressources humaines indispensables. Récemment, de nombreux efforts ont été faits pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes générations en Afrique. Par exemple, le Kenya a vu son nombre d'universités augmenter à 67 en 2014; L'Éthiopie a également accru le nombre de ses universités publiques de 7 en 2007 à 34 en 2012; Le Rwanda, d'autre part, a fusionné toutes les universités publiques de manière à concentrer les ressources et à améliorer la collaboration entre chercheurs. En dépit de ces développements, l'infrastructure, en particulier dans les domaines S-T (tels que les laboratoires) est à la traîne. Des pays tels que la Namibie et le Rwanda en ont fait une politique prioritaire. Bien que des ressources humaines de grande valeur et hautement qualifiées soient créées, une grande partie de la population – pouvant représenter un pourcentage aussi élevé que 50% au Kenya, par exemple – se trouve au chômage. Ceci démontre une inadéquation entre les programmes offerts par l'enseignement supérieur et les compétences requises dans le secteur productif.

Mise en pratique du savoir

La recherche représente un autre rôle important pour les universités; cepen-

dant encore trop de place est accordée à la contribution académique et trop peu d'attention est portée à la commercialisation de la connaissance créée ou à la manière dont la recherche peut répondre aux besoins de la société (liés par exemple à l'agriculture à petite échelle, aux collectivités locales, à l'utilisation des connaissances autochtones, etc.)

D'après l'accord sur les ADPIC, les pays en voie de développement sont tenus de respecter les droits de propriété intellectuelle (DPI). L'utilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle peut être une clé pour le développement en Afrique parce que le continent est doté d'une riche biodiversité et de savoirs autochtones; cependant il n'existe que peu d'études disponibles sur ces sujets.

4. Etapes suivantes

L'OASTI prévoit de travailler avec les Etats membres participants pour dresser une « carte » STISA-2024 intégrant leurs propres politiques. L'UNU-MERIT et l'ASC, représentés par l'OASTI, ont signé un protocole d'accord pour joindre leurs efforts au cours des cinq années à venir en vue de développer les capacités des d'indicateurs et les politiques STI en Afrique par l'intermédiaire du programme DEIP. L'UNU-MERIT, en tant que groupe de réflexion de l'ONU, aidera à faire progresser la recherche dans les domaines indiqués dans le document présent.

5. Références et liens utiles

L'appel à propositions pour organiser des programmes de formation DEIP-Afrique est maintenant ouvert à toute institution gouvernementale en Afrique. Pour des détails et références complémentaires, veuillez consulter le site: <http://www.merit.unu.edu/deipafrica>

6. Remerciements

Cette note d'orientation politique se base sur les informations précieuses fournies par les participants des 11 pays et des experts internationaux. Nous remercions Eva Bartekova pour son aide à rassembler les statistiques et les documents liés aux politiques STI, Erika Kraemer-Mbula et Almamy Konté pour les suggestions constructives qu'elles nous ont apportées sur une version antérieure. Enfin, nous remercions la SIDA pour son assistance dans l'organisation du programme de formation DEIP au Kenya.



UNITED NATIONS
UNIVERSITY

UNU-MERIT

L'UNU-MERIT est l'Université des Nations Unies - Institut de recherche économique et social sur l'innovation et la technologie basé à Maastricht.

L'institut explore les facteurs sociaux, politiques et économiques qui déterminent les mutations technologiques et l'innovation. Les recherches et les programmes de formation menés au sein de l'UNU-MERIT portent sur un large éventail de questions politiques relatives à la gouvernance nationale et internationale en matière de science, de technologie et d'innovation, avec un accent spécial mis sur la création, la diffusion et l'accès au savoir.

Suite à l'intégration de la Maastricht Graduate School of Governance en Décembre 2010, l'UNU-MERIT couvre désormais tous les aspects de gouvernance dans les organisations nationales et mondiales, de l'évaluation des risques à la l'analyse, la conception et l'évaluation des politiques. Dans sa forme élargie l'UNU-MERIT fonctionne comme un institut de recherche et de formation unique en son genre accueillant environ 100 étudiants en maîtrise, et comme un groupe de réflexion de l'ONU travaillant sur un large éventail de questions politiques liées à la science, l'innovation et la gouvernance démocratique. L'UNU-MERIT est situé à Maastricht aux Pays-Bas et travaille en étroite collaboration avec l'Université de Maastricht.

CONTENU:

Policy Brief

*Innovation pour le
développement en
Afrique orientale et
australe*

Une analyse des politiques d'innovation comme solution viable aux défis économiques et sociaux en Afrique, portant une attention particulière aux politiques STI dans les pays d'Afrique orientale et australe ainsi qu'à la «Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA-2024)».

Unitar Nations University -
Maastricht Economic and
social Research Institute on
Innovation and Technology
Boschstraat 24
6211 AX Maastricht
Pays-Bas

UNU-MERIT

UNITED NATIONS
UNIVERSITY

